



HORIZON *2020*

LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

**Représentante au comité de
programme et
Point de Contact National PME**

Dominique Larrouy, MESR



HORIZON *2020*

LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE



Autres dispositifs en faveur des PME dans Horizon 2020

1. **Fast track to innovation**
2. **Les communautés de la connaissance et de l'innovation**
3. **Le financement du risque**
4. **Le soutien à l'innovation via l'achat public**



Les projets collaboratifs : fast track for innovation

Initiative pilote soutenue par le Parlement avec pour objectif de promouvoir des activités innovantes proches du marché, d'accroître la participation de l'industrie et des PME et de stimuler l'investissement en R&I du secteur privé

- pilotage par une grande entreprise ou ETI maximum 5 partenaires, minimum 3 avec possibilité d'associer des spin off, start up
 - approche pluridisciplinaire et trans - sectorielle
 - Pas de topics spécifique comme dans l'instrument PME
 - « time-to-grant » inférieur à 6 mois
 - 1 appel « ouvert » sera mis en place dès 2014, avec une première série de projets début 2015 (3 cutt-off dates par an)
 - projets bottom-up, pour un budget autour de 3M€
 - poids de l'impact sera prépondérant
- Plusieurs scénarios envisagés par la CE ; le formatage de ces projets n'est pas encore arrêté

L'Institut européen de l'innovation (IET) et les KICS

- Les CCI ou KIC (knowledge and Innovation Communities) , instrument d'action de l'IET regroupent des universités, des organismes de recherche, des entreprises, des collectivités régionales et locales, un écosystème regroupant acteurs publics et privés .
- Financées par l'IET intégré dans H2020, l'objectif est de renforcer l'intégration des secteurs du triangle de la connaissance que sont le recherche-développement, l'éducation et l'innovation. Les KIC doivent réduire le fossé entre R&D et exploitation et contribuer au développement de l'innovation.

Une dimension sociétale très forte :

- 3 KICS déjà lancés dans le domaine climatique, de l'énergie et des TIC.
- Création de 5 nouvelles sur la période 2014 – 2020 : Innovation pour la santé et le vieillissement actif, matières premières, alimentation du futur, Processus industriels à forte valeur ajoutée, Mobilité urbaine.



Mission des KICS

- **Les KICs ne financent pas la recherche, mais l'accélération de la mise sur le marché et la création de valeur à partir de ses résultats:**
 - **Maturation de collaboration(technologie, business) au niveau européen**
 - **Preuve de concept, prototypage, tests, cas d'utilisation réels, ...**
- **Des formations à l'entrepreneuriat avec la création de modules en lien avec le monde économique et au niveau européen pour des niveaux master et doctorat**
- **Pré - incubation et accompagnement à la création de start up et à l'international**

Le financement du risque dans le contexte d'Horizon2020

- Il pourra intervenir tout au long du cycle de l'innovation d'une PME, de sa phase d'amorçage (H2020) à sa phase d'expansion (COSME)
- Vise à combler les manques de financements dans la chaîne de développement de la recherche et de l'innovation
- Budget : 2 843 M€
- Type d'instruments financiers : prêts , garanties et intervention en fonds propres
- Concerne les entreprises et structures engagées dans le programmes de recherche et d'innovation
- Finance les phases d'industrialisation, de test commercial et de mise sur le marché



Le financement du risque dans le contexte d'Horizon2020

- Prêts pour la R&I (loans services for R&I), successeur du RSFF accordé par la BEI pour de grands investissements technologiques pour les grandes entreprises (de 25M€ à 300M€), les grandes ETI >500 salariés (de 7,5M€ à 25M€) et autres structures (universités, instituts de recherche, infrastructures de R&I) ; un sous – programme est prévu dans le domaine de l'énergie à faible consommation de carbone en 2015
- Prêt pour la RSI (R&I) commercialisation/industrialisation d'innovations délivrés au niveau national/régional pour les PME et ETI (<500 salariés) innovantes (de 25K€ à 7,5M€)
 - Du type: prêt pour l'innovation – Bpifrance accordé en France par Bpifrance et la BPCE (groupe Banques populaires)
- Investissement dans des fonds de Capital Risque et/ou fonds de fonds pour améliorer le financement de jeunes entreprises innovantes (phase de création, d'amorçage) accordé par des intermédiaires financiers :
<http://access2eufinace.ec.europa.eu>

PCN accès au financement à risques : mc.taillandier@bpifrance.fr

Le Soutien à l'innovation via l'achat public

4

Extension de deux modèles expérimentés en 2011-2013:

PPI – Public Procurement of Innovations : action qui vise à encourager des groupes d'acheteurs à partager les risques pour adopter des solutions innovantes tout en ouvrant des opportunités de marché pour les entreprises. Cofinancement européen dédié à des acheteurs pour organiser un marché public conjoint de solutions innovantes



PCP: PreCommercial Procurements : action qui vise à encourager des marchés publics de recherche, développement et validation de nouvelles solutions qui peuvent apporter des améliorations significatives en efficacité et qualité dans des domaines d'intérêt public

Site ressource: <https://procurement-forum.eu/>